

# Notre manchette

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 199

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258282>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS	DIRECTION ET RÉDACTION	ADMINISTRATION	ANNONCES
SUISSE..... Fr. 5.—	M <sup>lle</sup> Emilie GOURD, Pregny	M <sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest	12 insert. 24 insert
ETRANGER... • 8.—	Compte de Chèques I. 943		La case, Fr. 45.— 80.—
Le Numéro... • 0.25			2 cases, • 80.— 160.—
			La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Notre Manchette: *Le Mouvement Féministe*. — L'Idée marche... I. Grande-Bretagne, Autriche, Allemagne: E. GD.; II. Les prud'femmes au Grand Conseil vaudois: F. MARGUERAT-BENOIT. — De-ci, De là... — Carrières féminines, la téléphoniste: A. M. — L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses (suite): Elisabeth ZELLWEGER. — Correspondance. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* La femme aux prises avec la vie: Marguerite EVARD.

## Notre Manchette

Douze ans durant, un seul nom a figuré sur celle-ci. Douze ans durant, la Rédaction et l'Administration du Mouvement Féministe ont été concentrées entre les mêmes mains — cette concentration donnant à notre journal, de l'avis de plusieurs, une belle unité d'élan et de forces.

Mais l'expérience faite par les autres périodiques, qui divisent sagement la besogne, confiant la rédaction à l'un et l'administration à l'autre (le nombre de journaux se trouvant dans notre cas est infiniment petit, à notre connaissance), cette expérience, le Mouvement devait la faire à son tour: à mesure que s'étendait son champ d'activité, à mesure que s'accroissait le chiffre de ses abonnés, à mesure aussi que, sa parution se faisant plus fréquente, son ambition était d'être toujours mieux informé, plus alerte, plus vivant, plus ouvert à tous les problèmes d'intérêt féminin — cette double tâche devenait une lourde tâche pour les mêmes épaules. Une ou deux fois, le printemps dernier, en des circonstances spécialement défavorables, elles plièrent sous le faix. Si bien que le Comité de notre journal comprit qu'il devenait urgent de recourir au système habituellement adopté de la division du travail, système auquel on n'avait pu s'arrêter au début, faute d'avoir sous la main the right woman... Car, administrer un journal comme le nôtre n'est point chose aussi aisée et aimable qu'un vain peuple le pense. Il y faut, non seulement beaucoup de méthode, d'ordre, de clarté d'esprit, de mémoire, mais aussi beaucoup de patience, beaucoup d'indulgence pour une foule de petites bévues dont se rendent involontairement coupables les mieux intentionnés, beaucoup d'amour pour son journal, le désir très ardent de voir s'augmenter le chiffre de ceux qui le lisent, de l'initiative, de la présence d'esprit, du bon sens pour arriver à ce but, et quoi encore!...

Ces qualités, nous sommes profondément heureuses de les avoir trouvées chez M<sup>lle</sup> Marie Micol, qui, dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain, veut bien se charger de l'administration du Mouvement Féministe, avec toutes les responsabilités morales que comporte ce poste. M<sup>lle</sup> Micol n'est point une inconnue pour nombre de nos abonnés genevois, qui ont eu l'occasion de la rencontrer, soit en collaborant avec elle à du travail social, soit dans ses fonctions de professeur dans plusieurs de nos institutions d'enseignement libre. Nous sommes certaines que, pour tous nos abonnés, elle deviendra promptement une relation bienveillante, à laquelle ils aimeront à recourir pour tout ce qui concerne l'administration de notre journal. Si bien qu'en les remerciant de tout ce qu'ils ont fait, douze ans durant, pour

*l'administratrice qui sort de charge, nous ne pouvons désirer qu'une chose, c'est qu'ils veuillent bien continuer de même auprès de celle qui entre en fonctions, et à laquelle nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre maison.*

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Prière de bien vouloir prendre note, dès la réception de ce numéro, que toutes les demandes d'abonnements, refus d'abonnements, paiements, demandes de numéros, changements d'adresses, etc., etc., doivent être adressés directement à M<sup>lle</sup> Marie Micol, 14, rue Micheli du Crest, Genève, alors que tout ce qui concerne la rédaction et la direction générale: manuscrits, traductions, correspondance destinée à l'impression, observations sur des articles, suggestions, critiques, etc., etc., doit être envoyé, comme par le passé, à M<sup>lle</sup> Gourd.

## L'Idée marche...

### I. Grande-Bretagne. — Autriche. — Allemagne.

L'Angleterre a voulu se faire pardonner le recul féministe amené par les élections du 29 octobre — recul qui n'est d'ailleurs qu'apparent, car d'après les statistiques publiées par plusieurs de nos confrères féministes anglais, le nombre de votes émis par des femmes et le chiffre moyen de voix recueillies par des femmes sont en augmentation sensible sur les trois dernières élections législatives (1918, 1922, 1923). Ce sont là des tours du régime électoral majoritaire, qui fausse singulièrement si on l'étudie de près, la représentation populaire. Mais enfin, si le chiffre des femmes députées a diminué de moitié à Westminster, M. Baldwin a d'autre part immédiatement suivi l'exemple donné l'an passé par M. Macdonald: celui-ci ayant nommé Miss Bondfield secrétaire parlementaire au Ministère du Travail, M. Baldwin a, à son tour, promu la duchesse d'Atholl, secrétaire parlementaire au Ministère de l'Education.

C'est une grosse nouvelle, et la presse féministe s'en réjouit, regrettant cependant que ce ne soit pas plutôt Lady Astor, dont les états de service au Parlement pour la cause des femmes sont plus longs et plus éclatants, qui ait été appelée à un poste d'importance analogue. Il est vrai que le tempérament un brin combatif de la députée de Plymouth s'accorde mieux, assure-t-on d'autre part, avec les discussions de l'œuvre législative qu'avec le travail administratif. La duchesse d'Atholl, qui repré-